

		Rémunération au forfait		Rémunération à l'acte																																														
En EHPAD et en Centre de Vaccination	Médecins libéraux et des centres de santé	<p>→ 420 € la demi-journée Ou 105 € de l'h si présence de moins de 4 h Chaque heure entamée peut être facturé</p> <p>→ 460 € la demi-journée pour les samedis après-midi, dimanches et jours fériés Ou 115 € de l'h si présence de moins de 4h</p> <p>→ forfait appliqué pour Consultation / injections/supervision d'un IDE réalisant l'injection</p> <p>→ la rémunération des seules tâches administratives ne permet pas la facturation de ce forfait</p>	<p>→ <u>Un bordereau</u> est à compléter avec les dates et les heures de vacation</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ dans les EHPAD c'est l'établissement qui adresse le bordereau l'AM ♦ dans les centres de vaccination ou autres ESMS c'est le professionnel qui adresse le bordereau à l'AM <p>→ la rémunération est possible quel que soit le nombre de personnes prises en charges</p> <p>→ Aucune facturation à l'acte ni majoration peut être réalisé en sus de la vacation</p> <p>→ rémunérations forfaitaires des vacations soumises aux règles fiscales de droit</p>	<table border="1"> <tr> <td rowspan="6" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Vaccination seule (hors consultation)</td> <td>Médecin au cabinet</td> <td>K5</td> <td>VAC</td> <td>9,60</td> </tr> <tr> <td>Médecin en visite</td> <td>K5 + MD</td> <td>VAC + MD</td> <td>9,60 + 10</td> </tr> <tr> <td>Médecins en visite w-e</td> <td>K5 +MDD</td> <td>VAC + MDD</td> <td>9,6+22,60</td> </tr> <tr> <td>Médecin en cabinet w-e</td> <td>K5 + complément F (9,60€ + 19,06€)</td> <td>VAC</td> <td>28,66</td> </tr> <tr> <td>Infirmier en EHPAD, résidence service...</td> <td>AMI1+ AMI1</td> <td>VAC</td> <td>6,30</td> </tr> <tr> <td>Infirmier en EHPAD, résidence service... w-e</td> <td>AMI1+ AMI1+ complément F (6,30 € + 8,50€)</td> <td>VAC</td> <td>14,80</td> </tr> <tr> <td rowspan="4" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Consultation prévaccinales eule ou consultation avec vaccination</td> <td>Consultation</td> <td>Consultation à 25€</td> <td>VAC</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Consultation w-e</td> <td>Consultation à 25€ + complément F (25€ +19,06€)</td> <td>VAC</td> <td>44,06</td> </tr> <tr> <td>Visite médecin</td> <td>Visite à 25€ + MD</td> <td>VAC + MD</td> <td>25+10</td> </tr> <tr> <td>Visite Généraliste w-e</td> <td>Visite à 25€ + MDD</td> <td>VAC + MDD</td> <td>25+22,60</td> </tr> <tr> <td>Visite Spécialiste w-e</td> <td>Visite à 25€ + complément F (25€ +19,06€)</td> <td>VAC</td> <td>44,06</td> </tr> </table> <p>→ pour les médecins</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ les majorations dimanches/js fériés sont applicables ♦ limite de 3 MD en EHPAD, autres ESMS, centre de vaccination pour le médecin ♦ pas de cumul avec la MU ni majorations de nuit <p>→ pour les IDE</p>	Vaccination seule (hors consultation)	Médecin au cabinet	K5	VAC	9,60	Médecin en visite	K5 + MD	VAC + MD	9,60 + 10	Médecins en visite w-e	K5 +MDD	VAC + MDD	9,6+22,60	Médecin en cabinet w-e	K5 + complément F (9,60€ + 19,06€)	VAC	28,66	Infirmier en EHPAD, résidence service...	AMI1+ AMI1	VAC	6,30	Infirmier en EHPAD, résidence service... w-e	AMI1+ AMI1+ complément F (6,30 € + 8,50€)	VAC	14,80	Consultation prévaccinales eule ou consultation avec vaccination	Consultation	Consultation à 25€	VAC	25	Consultation w-e	Consultation à 25€ + complément F (25€ +19,06€)	VAC	44,06	Visite médecin	Visite à 25€ + MD	VAC + MD	25+10	Visite Généraliste w-e	Visite à 25€ + MDD	VAC + MDD	25+22,60	Visite Spécialiste w-e	Visite à 25€ + complément F (25€ +19,06€)	VAC	44,06
	Vaccination seule (hors consultation)	Médecin au cabinet	K5			VAC	9,60																																											
Médecin en visite		K5 + MD	VAC + MD	9,60 + 10																																														
Médecins en visite w-e		K5 +MDD	VAC + MDD	9,6+22,60																																														
Médecin en cabinet w-e		K5 + complément F (9,60€ + 19,06€)	VAC	28,66																																														
Infirmier en EHPAD, résidence service...		AMI1+ AMI1	VAC	6,30																																														
Infirmier en EHPAD, résidence service... w-e		AMI1+ AMI1+ complément F (6,30 € + 8,50€)	VAC	14,80																																														
Consultation prévaccinales eule ou consultation avec vaccination	Consultation	Consultation à 25€	VAC	25																																														
	Consultation w-e	Consultation à 25€ + complément F (25€ +19,06€)	VAC	44,06																																														
	Visite médecin	Visite à 25€ + MD	VAC + MD	25+10																																														
	Visite Généraliste w-e	Visite à 25€ + MDD	VAC + MDD	25+22,60																																														
Visite Spécialiste w-e	Visite à 25€ + complément F (25€ +19,06€)	VAC	44,06																																															
Infirmiers	<p>→ 220 € la demi-journée Ou 55 € de l'h si présence de moins de 4 h Chaque heure entamée peut être facturé</p> <p>→ 240 € la demi-journée pour les samedis après-midi, dimanches et jours fériés Ou 60 € de l'h si présence de</p>																																																	

		moins de 4 h		<ul style="list-style-type: none"> ◆ 3 Indemnités de déplacement (IFD+IK) autorisés en EHPAD (non cumulable avec le complément de cotation EHPAD 2.7) ◆ majoration de nuit pas facturable ➔ facturé au tarif opposable et en 1/3 payant, PEC 100% ➔ transmission FSE ou dégradé + NIR fictif pour assurés inconnu
	PS qui ne sont pas ou plus connu de l'AM Remplaçants/retraités/thésés	<p>Tarif pour une activité entre 8 h et 20 H,</p> <p>➔ Méd remplaçant exerçant en dehors de son cadre d'exercice habituel : 75€/heure</p> <p>➔ Méd retraité ou thésé 50 €/heure</p> <p>➔ Infirmier remplaçant exerçant en dehors de son cadre d'exercice habituel : 36€/heure</p> <p>➔ Infirmier retraités 24€/heure</p>	<p>➔ Le principe retenu est que la structure (établissements de santé, MSP, centres de santé) qui contractualise avec le professionnel de santé rémunère directement celui-ci et que l'assurance maladie rembourse ces structures sur la base des tarifs de réquisition de l'arrêté du 28 mars 2020.</p>	



Rémunération de 5€40 pour chaque injection saisie dans le Téléservice "vaccin covid"	<ul style="list-style-type: none"> ➔ forfait payé a posteriori ➔ paiement une fois par mois aux alentours du 15 ➔ lorsque la consultation pré vaccinale est réalisée sans injection, la rémunération de la saisie dans le téléservice est incluse dans le tarif de la consultation
--	---